



# TRIP printemps 2022

1<sup>er</sup> & 2 juin

Comment réussir la fibre pour transformer les territoires ?

Table ronde 1

Table ronde 1

## Comment réussir la fibre pour transformer les territoires ?

- Laure de LA RAUDIÈRE, Présidente - Arcep
- Antoine DARODES, Directeur du département Investissements transition numérique - Banque des Territoires / Groupe CDC
- Patrick CHAIZE, Président - Avicca
- Laure de LA RAUDIÈRE, Présidente - Arcep
- Philippe LE GRAND, Président - InfraNum
- Laurent ROJEY, Directeur général délégué Numérique – ANCT

Animation : Ariel TURPIN, Délégué général - Avicca





# Comment réussir la fibre pour transformer le territoire

## Table ronde 1

---

### Ariel TURPIN

---

Je remercie les participants à cette table ronde : Laure de La Raudière, présidente de l'Arcep, Patrick Chaize, président de l'Avicca, Philippe Le Grand, président d'InfraNum, Antoine Darodes, directeur du département investissements pour la transition numérique de la Banque des Territoires, et Laurent Rojey, directeur général délégué au numérique de l'ANCT.

Madame la Présidente, vous nous aviez présenté à l'automne dernier la feuille de route de l'Arcep pour les mois à venir, notamment sur la qualité des réseaux. Pouvez-vous faire un point d'avancement de cette feuille de route générale avec un focus particulier sur la qualité des réseaux, voire un premier bilan des actions entreprises ?

### Laure de LA RAUDIÈRE, Présidente - Arcep

---

J'étais en effet venue au TRIP d'automne avec un message fort, constatant que le réseau fibre devenait le réseau de référence mais que, en revanche, malgré tous les investissements réalisés, nous avions du mal à dire que le projet fibre était une réussite en France. Pourquoi ? Parce que la qualité n'était pas au rendez-vous. De nombreuses personnes m'alertaient sur des problèmes d'exploitation, de raccordements ou de non-complétude des réseaux... De ce fait, j'avais du mal à dire que c'était une réussite.

Le plan d'action que j'ai présenté en novembre est en réalité le complément de travaux déjà initiés par l'Arcep depuis 2019. Depuis cette date, en effet, l'Arcep réunit toutes les six semaines l'ensemble des opérateurs pour travailler sur les sujets de la qualité de l'exploitation des réseaux FttH. En novembre dernier, nous avons demandé à la filière d'améliorer la formation des intervenants sur les réseaux et de limiter le nombre de rangs de sous-traitance à deux afin d'assurer plus facilement un contrôle dans l'exécution des travaux, mais aussi d'avoir des intervenants capables de réaliser ces travaux proprement et dans les règles de l'art. La deuxième demande vis-à-vis des opérateurs était la mise en place d'outils de contrôle pour vérifier la qualité des raccordements. Les opérateurs se sont engagés à mettre en place un outil appelé e-intervention et je souhaite que cet outil soit déployé chez tous les opérateurs à l'été.

J'ai bien conscience qu'il y a des contraintes du système d'information, il faut rentrer cela dans les plannings et cela représente des investissements supplémentaires. Mais je sais aussi que la situation aujourd'hui, en particulier sur certains réseaux, n'est pas acceptable et que les malfaçons et les problèmes opérationnels qui peuvent être rencontrés sur le terrain engendrent aussi des investissements supplémentaires et que, *in fine*, tout cela coûte cher. Je pense donc que tous les outils de contrôle que l'on peut mettre dès maintenant en place chez les opérateurs sont extrêmement structurants pour permettre une professionnalisation de la filière et une amélioration de la qualité des processus réalisés sur le terrain, jusqu'au bout.

Nous avons aussi mis en place des indicateurs de qualité. L'ensemble des opérateurs nous font remonter leurs données et nous avons passé un certain nombre de semaines à les fiabiliser pour être sûrs de comparer les mêmes choses entre les différents opérateurs. Cela va nous permettre de suivre les résultats par rapport à la mise en œuvre de ce plan d'action. Aujourd'hui, par rapport au début de la collecte d'information, on ne peut pas dire qu'il y ait véritablement d'améliorations.

En revanche, ce que je vois par rapport à novembre, c'est une plus grande prise de conscience des enjeux par l'ensemble des opérateurs. En la matière, les travaux menés par la filière aujourd'hui



# Comment réussir la fibre pour transformer le territoire

## Table ronde 1

---

montrent une étape importante. Naturellement, nous attendons tous, maintenant, des résultats concrets.

Sur le sujet de la qualité d'exploitation, permettez-moi de revenir sur le mode STOC. Comme cela a été dit par Patrick Chaize, nous avons donné un avis favorable à la réalisation d'une expérimentation dans l'Essonne sur le Plateau de Saclay en mode OI. Nous demandons aux opérateurs de porter cette expérimentation.

Nous ne sommes pas attachés en tant que tel au mode STOC, nous avons fait droit aux demandes que faisaient les opérateurs de travailler en mode STOC. Mais si les opérateurs se mettent d'accord pour expérimenter le mode OI, l'Arcep y sera favorable et accompagnera bien évidemment ce changement. J'ai eu l'occasion de le dire aux opérateurs lors du dernier comité d'interconnexion et de l'accès.

Maintenant, je veux aussi vous dire que depuis que nous collectons des données sur l'ensemble des réseaux fibre (il y en a 80 aujourd'hui en France), on s'aperçoit que certains réseaux sont vraiment beaucoup plus accidentogènes que d'autres et qu'ils concentrent les malfaçons. Cela signifie que le mode STOC n'est pas la cause de tous les problèmes et qu'il ne faut pas non plus croire qu'en passant au mode OI, tout sera réglé. Il y a des mesures à développer en matière de professionnalisation des intervenants, de mise en place des outils de contrôle par les opérateurs d'infrastructures sur le terrain, et en matière d'industrialisation des processus pour que les images que présentait Patrick Chaize en ouverture du colloque ne soient plus aussi fréquentes. Il est important de le dire. Certains réseaux (dans l'Essonne, à Meyzieu ou Saint-Priest dans le Rhône, à Neuilly-sur-Marne...), sont vraiment beaucoup plus accidentogènes, et nous pensons à l'Arcep que le mode STOC n'est pas la cause de l'ensemble des problèmes rencontrés.

### Ariel TURPIN

---

Le mode STOC est en effet un prétexte parfois utilisé alors que ce n'est pas la cause principale de tous les problèmes. En revanche, Patrick Chaize l'a souligné, il y a des endroits où, à l'inverse, on rencontre peu de soucis. Confirmez-vous aussi que les études statistiques montrent qu'il existe des endroits quasi épargnés ? Ou bien tout le monde est-il touché mais ne le sait peut-être pas ?

### Laure de La RAUDIÈRE

---

Il y a des réseaux où le taux d'échec de raccordements ou de pannes est faible et même inférieur au réseau cuivre, des réseaux où il y a beaucoup moins de plaintes de clients. En revanche, partout, il y a des malfaçons mais qui ne génèrent pas forcément des pannes. C'est-à-dire que partout, même sur les réseaux peu accidentogènes, on a des PM qui ne sont pas fermés, ou fermés avec un scotch, des cordons qui ne sont pas retirés, etc. C'est-à-dire que les pratiques des intervenants sur le réseau ne sont pas suffisamment rigoureuses.

### Ariel TURPIN

---

Un appel très fort a été fait par l'Arcep à la filière. Quelles sont les solutions ? Que proposez-vous pour régler une bonne fois pour toute ces problèmes de mise en œuvre des raccordements FttH en mode STOC, ou au moins inverser fortement la tendance ?



# Comment réussir la fibre pour transformer le territoire

Table ronde 1

---

Philippe LE GRAND, Président d'InfraNum

---

Madame la Présidente, vous avez été très claire dans vos propos et Patrick Chaize a également été très limpide. Vous m'avez saisi officiellement dans un courrier que vous avez cosigné avec Cédric qui était encore à l'époque Secrétaire d'État à l'économie numérique pour que ces désordres cessent.

Je ne reviendrai pas sur la relativisation du mode STOC ou son impact sur la qualité des réseaux et des raccordements. En effet, il faut bien objectiver tout cela, mais la réalité, c'est que, indépendamment du formidable succès du plan et de la rapidité avec laquelle nous déployons ce réseau - 5,6 millions de prises cette année, 4 millions de foyers raccordés, c'est 10 fois plus que l'électricité ou le cuivre dans le passé -, il nous faut impérativement résoudre ce problème.

Depuis maintenant plus d'un mois, InfraNum conduit des discussions entre les différents acteurs (opérateurs commerciaux, opérateurs d'infrastructures, intégrateurs) pour aboutir à un plan « qualité ». Ce n'est pas une énième version du mode STOC, ce n'est pas non plus virtuel, mais c'est bien un plan qui doit engager toute la filière et tous les acteurs. Ce plan n'est possible que si tout le monde est d'accord, responsable et concerné par le problème, et je peux vous dire que c'est bien le cas. Bien entendu, les opérateurs d'infrastructures, les intégrateurs, mais aussi les opérateurs commerciaux, ont répondu présent à ces négociations que nous avons menées durant un mois.

Le plan qu'InfraNum souhaite conduire jusqu'à son terme, et sans dévoiler les ajustements qui peuvent varier selon les opérateurs commerciaux, repose sur trois axes. Premier axe : la labélisation de l'entreprise de façon à s'assurer que celle-ci a bien reçu les formations adéquates et que le personnel a bien une carte professionnelle adaptée aux travaux qu'il doit conduire. C'est un minimum, mais il faut le mettre en place et cela aidera beaucoup.

Le deuxième axe est le contrôle, la capacité donnée à un opérateur d'infrastructures de contrôler ce qui se passe sur son réseau. Là encore, en dépit de l'existence de e-intervention, les dispositions actuelles ne sont pas suffisantes. Les opérateurs d'infrastructures doivent pouvoir disposer, dans des modalités à définir, des plannings d'interventions sur ces réseaux de façon à pouvoir diligenter des contrôles, ce qui serait gagnant-gagnant pour l'ensemble des acteurs.

Troisième axe : la documentation ou CRI (compte rendu d'intervention). Cette documentation doit être bien faite et permettre l'exploitation. Elle doit aussi attester la conformité d'un déploiement par rapport à un engagement de raccordement. Cela est encore imparfait et insuffisant aujourd'hui. Ce CRI doit être un élément contractuel entre l'opérateur d'infrastructures et l'opérateur commercial.

C'est sur cette base que nous avons discuté. Je vous épargnerai tous les détails et vous renverrai aux opérateurs commerciaux eux-mêmes car je ne voudrais pas *spoiler* ou « divulguer » les informations qu'ils pourraient donner - il y aura des interventions de Christel Heydemann et de Liza Bellulo durant le colloque. Mais je voudrais souligner que ces discussions, qui ont été âpres et souvent nocturnes, traduisent la réalité de la prise de conscience de l'ensemble de la filière sur les difficultés que vous déplorez tous et qui gâchent la fête de ce plan France Très haut débit. Je voudrais notamment saluer le travail d'Orange qui a été extrêmement moteur sur la conduite de ces travaux pour aboutir à quelque chose de constructif, efficace et opérationnel.

Maintenant, les trois axes ayant été bâtis, il nous appartient de conclure vite, d'ici la fin du mois de juin, les premiers accords bilatéraux entre les opérateurs d'infrastructures et les opérateurs



# Comment réussir la fibre pour transformer le territoire

## Table ronde 1

---

commerciaux de façon à arriver à quelque chose de conclusif et qui se voit, pour que nous puissions tirer des bilans.

Cela ne résoudra pas tout et il y a d'ailleurs une contrepartie : aujourd'hui, certains PM sont totalement inexploitable, ils ont été vandalisés et on ne peut plus intervenir. Il faut donc bien entendu conduire un plan de réfection et de refonte de ces PM. Cet élément n'est même pas un point de négociation puisque cela tombe sous le sens, et nous le ferons.

La position d'InfraNum a toujours été constante, nous avons obtenu de grandes avancées mais, pour autant, il reste à les conclure dans les avenants entre les opérateurs d'infrastructures et les opérateurs commerciaux. Nous sommes plutôt satisfaits, malgré tout, de ce qui se passe en ce moment et j'espère que vous en verrez les effets dès l'automne.

Cependant, ne vous attendez pas au « grand soir » de la qualité des raccordements et des réseaux. Nous allons améliorer les KPI (*Key Performance Indicator*), il faut que cela se voit, et je me tourne vers l'Arcep en demandant à Madame la Présidente d'intégrer cette réflexion dans les travaux que vous conduisez et dans votre capacité à observer, suivre et animer dans vos groupes de travail ce plan qualité. La filière l'a bâti de façon à répondre favorablement à vos attentes, à celle des administrés et des élus, mais aussi de tous ceux qui sont amenés à intervenir, à exploiter les réseaux et à les commercialiser, parce que tout le monde souffre de cette situation.

### Laure de LA RAUDIÈRE

---

Un mot pour soutenir la démarche d'InfraNum ; soutenir ce qui est mis en place comme une volonté d'avoir un véritable plan qualité de la filière en complément des actions déjà menées sous l'égide de l'Arcep. Cela rejoint une demande, que nous avons formulée avec le Secrétaire d'État, de formation de la filière, de certification des entreprises d'un côté, mais aussi de labélisation des intervenants. Il s'agit d'une attente forte des collectivités mais c'est aussi une assurance que ces intervenants ont bien la formation requise, sont bien équipés et assurés pour réaliser les prestations, en respectant aussi les normes de sécurité. Dans le cadre du groupe exploitation que nous animons avec l'ensemble des opérateurs, nous pourrions bien sûr faire un suivi des actions entreprises.

Je remercie les OC qui s'inscrivent dans cette démarche, parce qu'il est vraiment indispensable aujourd'hui de régler ces problèmes de qualité. Beaucoup d'argent public et d'argent privé ont été investis dans le déploiement de la fibre, avec la promesse de progrès technologique, de progrès d'accès à internet, qu'il faut que l'on en fasse une vraie réussite. Je reconnais que c'est une réussite en termes de déploiements annuels et de nombre d'abonnements, c'est même une prouesse ! Mais il faut aussi que ce soit une réelle réussite en matière de qualité, afin d'assurer pleinement la satisfaction des utilisateurs.

### Ariel TURPIN

---

Patrick Chaize, quelle est votre réaction par rapport à ces premières feuilles de route ? Quels sont, selon vous, les points qui doivent être traités à court, moyen et long termes ?



# Comment réussir la fibre pour transformer le territoire

## Table ronde 1

---

### Patrick CHAIZE, Président de l'Avicca

---

Je voudrais d'abord moi aussi féliciter InfraNum et l'ensemble des acteurs qui se sont mis autour de la table pour pouvoir travailler sur cette question qui devenait cruciale. Je le dis au passé mais, malgré tout, je pense qu'il faut rester au présent encore quelque temps. Aujourd'hui, il faut absolument que des actes suivent les paroles et que nous ayons des résultats et des signaux tout à fait positifs sur le terrain, pour rassurer les uns et les autres.

Je voudrais aussi insister sur le fait que j'ai perçu cette prise de conscience collective qui ne se ressentait pas lors du TRIP d'automne. En cela, je pense que nous avons déjà fait un pas, mais il ne faut pas s'arrêter, au contraire. Il faut continuer à avancer, à se parler, à se comprendre et à faire en sorte que les solutions soient rapidement mises en place sur le terrain. On ne peut pas se permettre de dire que l'on verra cela dans un an ou 18 mois, une fois que tout sera fini. Même si l'on peut considérer que l'on a fini les raccordements, on n'en aura pas fini avec la vie et l'exploitation du réseau, ni avec les problèmes de qualité qui apparaîtront dans la durée sur le terrain. Alors, j'ai bien entendu que l'on était au rouge, que l'on est passé à l'orange, mais j'aimerais que l'on passe rapidement au vert pour avancer vraiment.

Il y a en revanche un point essentiel que je n'ai pas entendu et qui remonte pourtant de la part d'un grand nombre d'acteurs, c'est celui de la répartition de la valeur. Quand, sur le terrain, il y a tout au bout de la chaîne un intervenant qui est payé à coup de lance-pierres pour une prestation complexe et essentielle, cela ne peut pas fonctionner.

Là aussi, il faut se dire les choses, les mettre à plat et prendre conscience que, peut-être, il y a un problème. J'ai discuté avec un certain nombre d'entre vous, y compris des entreprises de renom, qui disaient que quand on paie quelqu'un sans qu'à la fin du mois, il ait au moins le SMIC, cela ne peut pas durer longtemps. C'est vraiment un point qu'il faut intégrer, sur lequel il faut travailler et partager. Il faut que chacun apporte sa contribution, sa réflexion, mais surtout sa bonne volonté.

### Philippe LE GRAND

---

Nous avons un conseil d'administration d'InfraNum ce matin, et nous en avons justement beaucoup parlé. Il est très important que la personne qui travaille en bout de chaîne, celle qui installe, puisse vivre de son métier. Nous savons bien que ce n'est pas le cas aujourd'hui, pour des tas de raisons : sous-traitance en cascade et peut-être une certaine ubérisation. Nous allons passer de l'ubérisation à l'industrialisation - c'est en cours et il y a franchement une amélioration -, pour autant, il faut veiller à ce que tout le monde puisse bien vivre de son métier.

Mais le ruissellement, cela marche aussi quand cela peut ruisseler par le haut : nous avons les prix parmi les plus bas en Europe, les opérateurs qui investissent le plus en Europe... et une économie qui profite principalement aux Gafam ! Je soutiens ardemment l'initiative de la Commission européenne qui consiste à faire en sorte que 4 ou 5 acteurs américains, dont les bénéficiaires n'ont absolument rien à voir avec les industriels ou les opérateurs français, puissent contribuer eux-aussi à l'économie des réseaux puisqu'ils en utilisent 60% de la capacité. Pour que cela ruisselle, il faut que cela vienne d'en haut, mais il faut aussi s'assurer, et ce n'est pas négociable, que chacun puisse vivre de son métier. Je suis tout à fait d'accord et nous avons des discussions en cours sur le sujet. C'est l'étape d'après, qui viendra aussi avec tous les projets sur la résilience.



# Comment réussir la fibre pour transformer le territoire

## Table ronde 1

---

### Ariel TURPIN

---

Merci pour cette précision. La deuxième thématique de cette table ronde concerne la généralisation de la fibre. Nous avons vu que tous les voyants sont au vert ou presque, mais il reste encore quelques sources d'inquiétude à résoudre. Première question sur les RIP. Laurent Rojey, où en sommes-nous côté conventionnement ? Deuxième question : y-a-t-il de nouvelles perspectives pour la zone d'initiative publique de Mayotte ?

### Laurent ROJEY, Directeur général délégué Numérique - ANCT

---

Dans le cadre du plan de Relance, l'État a significativement renforcé les moyens alloués aux réseaux d'initiative publique pour aller vers la généralisation de la fibre à horizon 2025. Ce sont 570 millions d'euros en tout qui ont été mis sur la table, dont 420 millions d'euros pour boucler les projets de RIP dont le financement n'était pas encore finalisé.

Nous avons réussi au cours de l'année 2021 à instruire l'ensemble des projets attendus et à obtenir les décisions du Premier ministre qui matérialisent l'engagement de l'État sur ces projets. Je voudrais vraiment remercier les porteurs de projets pour leur mobilisation qui a permis d'atteindre ce résultat dans des délais qui étaient courts.

Aujourd'hui, nous sommes dans la phase d'après qui est le conventionnement de ces soutiens, qui permet de préciser les termes contractuels associés à l'argent apporté par l'État. Là-aussi, ce travail est mené conjointement entre les porteurs de projets, les collectivités territoriales et les équipes du programme France Très haut débit. Cela avance bien et nous espérons aboutir le plus vite possible. Pour mettre les choses en perspective, depuis le début du plan, ce sont 85 conventions qui ont déjà été signées et 1,3 milliard d'euros qui ont été décaissés sur les réseaux d'initiative publique.

Concernant le cas de Mayotte, il s'agit d'un territoire qui présente des spécificités assez fortes en termes de déploiement. Pour autant, nous avons le même niveau d'ambition à Mayotte que partout ailleurs sur le territoire national et nous sommes en liens très étroits avec la collectivité pour trouver les meilleures réponses à ses problématiques. S'agissant de la question sous-jacente du niveau adéquat de financement de l'État au projet, c'est une question qui appelle des arbitrages budgétaires et qui seront à rendre par le gouvernement.

### Ariel TURPIN

---

Nous n'avons jamais eu de doute sur le niveau d'ambition ; c'est bien sur le niveau de subvention que nous avons toujours des inquiétudes que nous espérons voir résolues. Merci.

Philippe Le Grand, un des « marronniers » des TRIP s'agissant des déploiements FttH, ce sont les cailloux dans la chaussure qui empêchent d'avancer aussi vite que l'on pourrait. C'est bien d'atteindre les objectifs de déploiement pour 2025 - 2026 pour certains territoires -, mais il existe des mesures qui permettraient d'accélérer considérablement. S'il n'y en avait qu'une, sur quelle mesure faudrait-il mobiliser toute l'énergie des acteurs aujourd'hui ?



# Comment réussir la fibre pour transformer le territoire

## Table ronde 1

---

### Philippe LE GRAND

---

Il y a des choses qui vont de mieux en mieux. Si je devais souligner le travail le plus important à réaliser, je signalerais que l'élagage, qui est responsable de dommages aux lignes, est porteur de beaucoup de difficultés sur lesquelles il faut accélérer. Ce n'est pas nouveau, comme cela a été rappelé dans l'Observatoire du THD, le problème remonte à des dizaines d'années. Plus de 40% du réseau est en aérien, nous utilisons près de la moitié des appuis aériens ou allons les utiliser... Évidemment, c'est fragile, et cela renvoie peut-être à des questions de résilience. En tout cas, pour l'instant, il faut travailler sur l'élagage et l'intervention sur les ouvrages.

### Ariel TURPIN

---

Merci. Pour en terminer sur la généralisation de la fibre, Madame la Présidente, on sait qu'en zone RIP, il y a des contrats et il s'agit de les faire respecter ce qui n'est pas toujours une mince affaire. Mais en zone d'initiative privée, que ce soit la ZTD, la zone AMII, AMEL ou CPSD, comment faire pour garantir la complétude des réseaux ? Comment être certains d'atteindre les 100% de couverture à l'horizon 2025 ?

### Laure de LA RAUDIÈRE

---

La question est différente selon que l'on parle de la zone très dense et des zones AMII et AMEL. Sur la zone très dense, le cadre réglementaire ne prévoit pas d'obligation en matière de complétude, c'est la concurrence par les infrastructures qui doit permettre la complétude. Aujourd'hui, le seul opérateur qui déploie de façon effective en zone très dense, c'est Orange. Il y a un progrès d'une année sur l'autre puisque, chaque année, 500 à 600 000 lignes sont déployées en ZTD, et certaines communes ont connu une augmentation de 13 à 18 points l'année dernière. Il faut espérer que l'appétence des Français en zone très dense amène en fait les opérateurs à réaliser cette complétude. Mais l'Arcep n'est pas en mesure aujourd'hui d'obliger les opérateurs à assurer la complétude en zone très dense.

En zone AMII et en zone AMEL, c'est différent. Des conventions ont été passées entre les opérateurs et le gouvernement pour les zones AMII ; entre les opérateurs, les collectivités et le gouvernement, en zones AMEL. Et puis, il y a aussi une obligation réglementaire, l'obligation de complétude qui prévoit que la zone arrière d'un PM doit être complète 5 ans après la mise en service commerciale du PM. L'Arcep suit chaque année l'ensemble des PM qui sont arrivés à échéance pour savoir s'ils sont complets ou pas, et demande aux opérateurs de respecter leurs obligations. Nous avons aussi été saisis par le gouvernement et par la Savoie et la Nièvre, au titre des zones AMII Orange et AMEL SFR. Je peux vous dire que l'Arcep analyse ces dossiers avec l'objectif d'aménagement numérique complet du territoire en tête.

### Ariel TURPIN

---

Merci. C'est en effet une inquiétude très récurrente sur la zone très dense car nous savons que cela dépend de la bonne volonté d'un unique acteur et pas des quatre opérateurs. En même temps, nous commençons à constater sur certaines zones que le stylo est levé et que les équipes



# Comment réussir la fibre pour transformer le territoire

## Table ronde 1

---

commencent à partir alors que la complétude n'est pas totalement atteinte – c'est une information qui vient de m'être remontée.

Patrick Chaize, pour faciliter les déploiements et pour régler diverses difficultés sur le mobile et sur le fixe, les parlementaires avaient voté une première loi, la loi ELAN, en 2018. Aujourd'hui, pour parachever ou sécuriser le secteur, avons-nous besoin d'un nouvel ELAN ?

### Patrick CHAIZE

---

Nous avons sûrement besoin d'élan ! J'aimerais répondre non, car cela voudrait dire qu'il y a une dynamique qui s'organise de façon collégiale. Mais je crains que oui...

Concernant la zone très dense, je me pose la question suivante : si l'on n'a pas de compétence sur la zone très dense, cela veut dire qu'il y a une carence de l'initiative privée et, dans ce cas, ne faut-il pas revoir les règles et interroger éventuellement la Commission européenne pour que l'initiative publique prenne sa part ? Cela devra de toute façon passer par la voie législative.

S'il y avait un nouvel élan à donner, il faudrait lister tous les sujets, et sans en oublier, pour pouvoir aboutir au résultat tant attendu par chacun, qui est la réussite de ce beau projet. Il est bien lancé et il a beaucoup de côtés positifs. Comme Hervé Rasclard l'a rappelé avec raison dans sa présentation de l'Observatoire, quand on se compare à d'autres pays, nous n'avons pas à rougir, nous faisons des choses pertinentes, intéressantes et innovantes. Mais nous n'avons pas le droit de faire de l'à-peu-près, d'autant que des échéances sont annoncées – je pense notamment à l'extinction du réseau cuivre. Comment parler de l'extinction du cuivre si l'on n'est pas capable d'avoir de la qualité, et de la très bonne qualité, sur un réseau fibre ? Ce n'est pas possible. Pour arriver à ce résultat, s'il le faut, une deuxième loi ELAN sera nécessaire pour le numérique, et il faudra effectivement que l'on puisse échanger, travailler et lister l'ensemble des points.

### Laure de LA RAUDIÈRE

---

J'ai oublié de préciser que, pour pouvoir fermer le réseau cuivre commercialement, il faut la présence de la fibre. Pour l'instant, en zone très dense, il n'est donc pas question de fermer le réseau cuivre s'il n'y a pas la fibre !

### Ariel TURPIN

---

Cette évidence va conforter beaucoup de collectivités ! Merci.

Dans la présentation de l'Observatoire du THD, un des sujets portait sur le reste à faire en termes de raccordement. En termes des chiffrages, il existe différentes visions et plusieurs moyens de quantifier les raccordements complexes : pour les uns, cela correspond à une définition très précise, pour les autres ce sont tous les raccordements que les OCEN ne veulent pas faire spontanément. Avant de parler des raccordements complexes en tant que tels, je voudrais revenir sur les raccordements tout court. Madame la Présidente, il y a maintenant 14 mois que la consultation de l'Arcep sur les raccordements est close, où en sont les travaux du régulateur ?



# Comment réussir la fibre pour transformer le territoire

Table ronde 1

---

## Laure de LA RAUDIÈRE

---

Vous faites allusion à la consultation publique qui portait non seulement sur les conditions tarifaires mais aussi sur la qualité d'exploitation. Les retours de cette consultation ont été extrêmement riches sur tous les sujets qui y étaient abordés, et en particulier sur les tarifs de raccordement. Avec l'ensemble des réponses obtenues, nous nous sommes aperçus qu'il y avait matière à un travail approfondi. C'est ce qui est fait par l'Arcep aujourd'hui, en lien avec les opérateurs. Ce travail se poursuit et nous rendrons publics à l'été les résultats de ces travaux.

## Ariel TURPIN

---

Nous attendrons la publication de ces résultats avec impatience cet été.

Cédric O était venu nous présenter, lors du colloque d'automne, les grandes lignes du dispositif des raccordements complexes qui a été publié au début du mois d'avril. Laurent Rojey, ce dispositif est-il suffisamment efficace et dimensionné face à l'enjeu des raccordements tel qu'il a été présenté par Hervé Rasclard ? Pourquoi avoir rompu avec la péréquation en excluant du dispositif les collectivités qui financent déjà, via la subvention, leur délégataire pour réaliser ces raccordements complexes ?

## Laurent ROJÉY

---

La question des raccordements complexes devient de plus en plus prégnante, en effet. D'une part, la trajectoire de déploiement est conforme à ce qui est attendu et nous sommes en bonne voie pour atteindre la généralisation en 2025 et, d'autre part, l'appétence des Français pour la fibre ne se dément pas avec le seuil de 50% d'accès filaire en fibre qui est en passe d'être franchi. Dans ce contexte, l'ANCT, avec la Direction générale des entreprises, a mené en 2021 une étude pour analyser cette question des raccordements complexes, pour essayer de faire une cartographie des différentes situations et voir quel type de réponse pouvait être apporté.

Nous avons constaté qu'une diversité de problématiques se présentaient et que les réponses à apporter n'étaient pas nécessairement toujours d'ordre financier, car des enjeux opérationnels pouvaient se rencontrer. Il y avait cependant une question sur laquelle on pouvait avoir une action particulièrement impactante à travers le levier subventionnel : celle de l'absence de génie civil en aval du point de branchement optique dans le domaine public. Au sein des 570 millions d'euros que j'évoquais précédemment, 150 millions d'euros ont donc été dédiés à cette problématique et c'est le dispositif que nous avons ouvert en avril dernier. Il s'agit d'un premier pas tout à fait significatif, puisque l'on parle des moyens qui sont mobilisés par l'État, mais il existe d'autres cofinanceurs. Nous allons continuer à suivre cette question de près pour voir si, effectivement, il reste des problématiques à traiter et comment les adresser au mieux.

La péréquation est bien sûr une problématique à laquelle l'ANCT est particulièrement attachée. Nous avons bien gardé, dans le nouveau dispositif, la logique de péréquation entre territoires telle qu'elle avait été mise en place dans les précédents dispositifs à l'intention des réseaux d'initiative publique, en particulier en intégrant dans le niveau de soutien apporté par l'État une prise en compte du niveau de ruralité du territoire. C'est d'ailleurs une remarque qui nous avait été faite par les associations de collectivités, en particulier par l'Avicca, lors de la consultation, et que nous avons donc intégrée dans le cadre de soutien.



# Comment réussir la fibre pour transformer le territoire

## Table ronde 1

---

Maintenant, l'argent que l'État met sur la table vise, en cofinancement avec les collectivités, à résoudre un blocage. Lorsque cette problématique des raccordements complexes a été traitée en amont par la négociation avec le partenaire, il est difficile pour nous d'intervenir ensuite, d'autant que l'objectif n'est évidemment pas de perturber l'économie du contrat qui a pu être négocié entre la collectivité et son partenaire.

### Ariel TURPIN

---

Cela ne perturbe peut-être pas l'économie du contrat entre le délégant et le délégataire, mais uniquement l'économie du délégant s'il ne peut pas bénéficier de cette subvention...

### Laurent ROJEY

---

En théorie, oui. En pratique, nous savons que les choses peuvent être un peu différentes.

### Ariel TURPIN

---

Revenons aux sujets des financements. L'État apporte une subvention, les collectivités également, mais il y a un reste à charge important à financer. La Banque des Territoires avait proposé un outil pour financer les raccordements que les OCEN ne voulaient pas assurer car trop coûteux ou compliqués à réaliser et que l'on n'appelait pas encore « complexes ». Comment ce dispositif s'articule-t-il avec le nouvel appel à projets de l'État ?

### Antoine DARODES, Directeur du département Investissements transition numérique - Banque des Territoires / Groupe CDC

---

Pour commencer, je ferai un petit commentaire plus personnel. Il y a 9 ans et demi, nous essayions de construire le plan France Très haut débit, et si nous avions imaginé atterrir là où nous sommes aujourd'hui, même avec tous les problèmes qui existent, nous aurions signé 15 fois ! Je me souviens des nombreux rapports des plus brillantes directions de Bercy expliquant qu'il ne fallait pas faire plus de 60% de FttH fin 2022, qu'il fallait faire 24% de très haut débit avec la 4G ; de la Cour des Comptes qui nous expliquait en 2017 que nous n'aurions jamais fini le plan avant 2030. Collectivement, il faut quand même regarder le verre à moitié plein, même s'il faut effectivement traiter les problèmes qui demeurent.

Les promesses politiques, au-delà des clivages partisans, ont été tenues. En janvier 2010, le Président Sarkozy annonçait la fibre pour tous fin 2025 dans le Loir-et-Cher ; en février 2013, le Président Hollande annonçait le très haut débit pour tous (>30Mb/s) avec 80% de FttH en Auvergne. Dans les deux cas, l'objectif sera largement atteint, avec l'appui de la Caisse des Dépôts.

Cela dit, il reste des problèmes et c'est bien notre rôle, à la Banque des Territoires, d'essayer de voir comment, avec notre force de frappe financière et avec l'épargne des Français, nous sommes capables de mobiliser des financements de long terme pour résoudre les problèmes qui peuvent nuire à l'attractivité ou à la cohésion des territoires. Avec Gaël Sérandour, depuis le début de l'année, nous nous sommes penchés sur la question pour identifier les problèmes. Celui des raccordements est évident mais nous avons identifié un autre enjeu important concernant la



# Comment réussir la fibre pour transformer le territoire

## Table ronde 1

---

résilience des réseaux fibre. Dans ces réseaux, nous sommes en train de déployer, y compris avec l'accompagnement de la Caisse des Dépôts, des services d'e-santé, de maintien des personnes à domicile ou de télétravail, qui ne peuvent pas supporter de tomber pendant plusieurs jours, au moindre coup de vent ou à la prochaine tempête - qui pourraient se multiplier si l'on en croit les experts des dérèglements climatiques. La résolution de ces deux points (raccordements et plus grande résilience des réseaux fibre) peut passer par une amélioration des infrastructures d'accueil de nos réseaux.

Sur le premier sujet, qu'avons-nous fait ? Si l'essentiel des problèmes se régleront par les travaux et la bonne intelligence des opérateurs, et certainement par l'intervention du régulateur, il ne faut pas nier qu'il y a aussi un problème d'investissement. Dans les photos qui ont été montrées dans le discours d'ouverture, illustrant les problèmes de raccordement du mode STOC, j'en ai identifié au moins trois pour lesquelles même le meilleur technicien, le mieux formé ne ferait pas le raccordement ou pas proprement. Car s'il n'y a pas de génie civil disponible, dans bon nombre de cas, vous ne pouvez rien faire de correct. Par exemple, dans le cas du petit serpent qui traverse la rue, on a beau avoir quelqu'un qui a Bac+5, il ne fera pas un raccordement propre s'il n'a pas une infrastructure de génie civil qui lui permet de faire le raccordement final.

C'est ce que relève l'étude que nous avons faite : un besoin de réinvestissement massif sur ce génie civil dans les derniers mètres pour permettre de réaliser ces raccordements. Si les infrastructures d'accueil de génie civil étaient parfaitement neuves, propres et bien renseignées, il y aurait beaucoup moins de problèmes de raccordement. Cela ne résout pas tout, mais c'est une des solutions du problème. Et s'il faut jusqu'à 3 milliards d'investissements, la Banque des Territoires sait proposer des financements adaptés.

Qui fait et comment ? Il y a différentes solutions : cela peut être les collectivités, les opérateurs de RIP, l'opérateur qui est propriétaire du GC (Orange pour l'essentiel), et il peut y avoir d'autres modalités financières à explorer. En tout cas, nous sommes prêts à mobiliser de l'épargne de long terme pour répondre à ce besoin d'investissement massif dans le génie civil et résoudre une grosse partie du problème des raccordements.

Le deuxième gros problème que nous avons identifié est le suivant : dans les RIP, entre 25 et 35% des prises sont soumises à un aléa aérien et donc à un aléa climatique ; il est donc nécessaire de réduire sensiblement ce taux en enfouissant de manière massive si nous voulons éviter des catastrophes. En effet, la tempête de 1999 qui se produirait en 2029, quand on n'aura plus de réseau de cuivre mais avec un niveau d'aérien aussi important sur la fibre, ce serait une catastrophe, y compris humaine ! Il faut donc anticiper tout cela et, si possible, anticipons-le pour le faire au moment où Orange enlèvera le réseau cuivre, cela permettra sans doute d'optimiser certains travaux.

Il est donc nécessaire de faire ces investissements massifs - plusieurs milliards - dans des modalités qui restent à définir. En tout cas la Banque des Territoires est prête à mobiliser du financement de long terme pour apporter une partie de la solution à ces deux problèmes.

---

### Ariel TURPIN

Merci. Philippe Le Grand, qu'est-ce qui vous semble le plus opérant à mettre en œuvre en matière de raccordements ? Différents dispositifs sont en place, mais comment parvient-on à raccorder 100% de la population ? Quel outil préconisez-vous ?



# Comment réussir la fibre pour transformer le territoire

## Table ronde 1

---

### Philippe LE GRAND

---

Tout d'abord, nous sommes très heureux que l'État se saisisse de la question, cherche à l'accompagner et envisage un dispositif et des financements. Bien entendu, cela va dans le bon sens et nous ne pouvons qu'appuyer cette démarche.

J'ai une crainte et une certitude. La crainte, c'est que le dispositif soit assez lourd à gérer et il va falloir chercher de la simplification pour rendre tout cela fluide. La certitude, c'est qu'avec 150 millions d'euros, on ne résoudra rien. Nous venons de présenter dans l'Observatoire du THD une estimation très grossière de 3,3 milliards d'euros pour traiter les raccordements complexes et j'espère que ce ne sera que ça. Avec 150 millions, on fait presque 5% de ce travail, c'est déjà un petit pas en avant, mais nous voudrions un grand saut ! À ne pas traiter le problème complètement, nous risquons de ne pas le traiter du tout *in fine*. La question qui va se poser maintenant, c'est *quid* des financements pour aller chercher ces raccordements complexes de façon à tendre vraiment vers le 100% FttH, vers lequel on ne tendra pas sinon...

### Ariel TURPIN

---

Patrick Chaize, même question. Et finalement, faut-il continuer à fonctionner par appel à projets ? On a un problème de raccordements complexes, on fait un appel à projets raccordements complexes ; on a un problème d'élagage, on fait un appel à projets élagage, et ainsi de suite ?

### Patrick CHAIZE

---

C'est comme dans toutes les problématiques. L'important est d'identifier le problème, ensuite il faut le chiffrer et le financer. Une fois passées ces trois étapes, on a résolu le problème. Aujourd'hui, j'ai le sentiment que nous nous trouvons plutôt dans la première phase. Essayons donc d'avancer vite pour passer à la deuxième. En parallèle, travaillons sur toutes les pistes permettant de résoudre l'équation de façon définitive, c'est-à-dire en trouvant le financement et en le mettant en place par les moyens les plus adaptés, dans un souci d'égalité, de pérennité et de rapidité.

C'est un discours que nous tenons depuis déjà un certain temps. J'ai du mal à comprendre pourquoi on n'avance pas aussi vite qu'on le devrait sur ces points-là, parce que cela doit faire partie des clés de réussite de ce projet que l'on veut tous partager. C'est-à-dire un beau projet innovant, qui nous donne aussi une longueur d'avance par rapport à nos voisins, qui nous positionnera comme *leader* dans ce domaine de compétences, et qui permettra à nos entreprises de se positionner pour se développer à l'export. Vraiment, je pense que le message que l'on devra passer au prochain ministre c'est que, sur ce point aussi, il faut aller vite, vite et bien ! Par conséquent, réfléchissons ensemble, travaillons ensemble et trouvons les solutions ensemble.

### Ariel TURPIN

---

Nous avons des propositions à faire, mais nous allons y revenir. Cela nous amène progressivement vers la question de l'exploitation des réseaux d'initiative publique. Comment mettre en place une pérennité non pas pour le premier investissement (le plan France Très haut débit a fait le nécessaire), mais pour l'exploitation ?



# Comment réussir la fibre pour transformer le territoire

## Table ronde 1

---

La Banque des Territoires est actionnaire de sociétés délégantes ou de RIP directement (elle est présente dans une grande partie des RIP FttH, tous OI confondus), et inscrit en même temps son action dans la durée. En tant qu'investisseur avisé, comment abordez-vous la question du financement de l'exploitation de ces réseaux à moyen et long terme ? Et comment traiter la question du génie civil, par quel véhicule ? Cette question a été soulevée lors de l'assemblée générale de l'Avicca, en lien avec le raccordement des immeubles neufs, mais elle est également liée aux problèmes d'enfouissement et à l'importance des réseaux aériens. Il y a clairement une déperéquation des charges d'exploitation entre réseaux publics et réseaux privés, ne serait-ce que parce que les réseaux publics ont 80% des réseaux aériens existants... Sur ces deux aspects, comment traiter de la même manière les réseaux publics et les réseaux privés ?

### Antoine DARODES

---

Effectivement, la déperéquation est une menace véritable et crédible. Mais quand on regarde de près, par exemple, l'exploitation dans la Creuse d'un réseau dans une infrastructure souterraine parfaitement propre et bien renseignée n'est pas beaucoup plus coûteuse que dans une ville. Par contre, les divergences de coûts d'exploitation sont liées aux divergences des infrastructures d'accueil des réseaux et de la qualité de l'information de celles-ci dans lesquels se trouve la fibre. La réponse à la question dépendra aussi de savoir ce que l'on fait, ou pas, concernant le génie civil et si l'on décide, collectivement, de faire un réinvestissement. On l'a fait il y a cinquante ans et, cela tombe bien, ce sont des chroniques d'investissement qui sont amorties sur 50 ans, réglementairement.

Est-ce que l'on décide de remettre collectivement de l'investissement dans ce génie civil et dans ce cas-là, on peut espérer avoir des coûts d'exploitation suffisamment proches pour garder une péréquation tarifaire de détail et de gros à une échelle nationale ? Je ne vois pas comment on arrivera à maintenir une péréquation nationale sans ce lissage de la qualité sur des infrastructures d'accueil.

### Patrick CHAIZE

---

Il y a une question de temporalité. Dans la théorie, je rejoins complètement ce que dit Antoine Darodes, mais pour arriver à la situation où il y aurait, partout sur le territoire national, des infrastructures souterraines dans toutes les communes, et notamment rurales, il va se passer un peu de temps. Pour y parvenir, il faudra trouver des moyens de garder cette péréquation et de faire en sorte qu'elle puisse se mettre en œuvre.

### Philippe LE GRAND

---

Pour la péréquation, il y a trois outils. Il y a les tarifs, un fonds qui puisse l'alimenter et un plan national qui touche, comme Antoine Darodes vient de l'esquisser, à la résilience de nos infrastructures et qui permette aux territoires les plus potentiellement victimes des difficultés d'en bénéficier. Ce sont les trois outils à manier et à conjuguer de façon à réussir ce travail qui bénéficie aux territoires sur lesquels il faut investir plus pour un nombre inférieur de foyers et de locaux.



# Comment réussir la fibre pour transformer le territoire

## Table ronde 1

---

### Antoine DARODES

---

Parmi ces trois solutions, il y en a une qui coûte particulièrement cher en argent public. Soit on paie par subvention et c'est l'État et les collectivités qui financent, sachant que déjà beaucoup a été fait par le passé. Soit on considère que c'est le fonctionnement normal d'un secteur et que cela doit être payé par les revenus du secteur.

Il faut remettre les choses dans leur ordre de grandeur. Un investissement de 7-8 milliards, cela paraît énorme, mais en France, les opérateurs français investissent, dans notre pays, plus de 10 milliards d'investissement chaque année... Par conséquent, 8 milliards sur 7 ou 8 ans, ce n'est pas monstrueux. Par ailleurs, quand on lisse 7-8 milliards sur 33 millions d'accès sur 50 ans, cela fait quelques dizaines de centimes d'euros par mois et par accès. Ce n'est pas inatteignable pour le secteur, et c'est probablement plus atteignable par le secteur que par les subventions publiques, mais il faut trouver la martingale - et ce n'est pas simple - pour parvenir à faire en sorte que ces investissements, qui sont nécessaires, soient faits. La Banque des Territoires jouera pleinement son rôle pour proposer les financements de long terme nécessaires à ces investissements d'intérêt territorial majeur.

Le problème, c'est quand les fait-on ? Est-ce que l'on attend qu'il y ait une tempête, des drames humains et qu'on se réveille en se disant qu'il faut faire bouger les choses ? Ou bien est-ce qu'on les fait dès maintenant, à froid, pour résoudre le problème le plus en amont possible, en anticipant et planifiant les choses avec l'ensemble des acteurs du secteur ? Dans cette hypothèse, nous sommes prêts à soutenir le secteur pour contribuer à l'effort d'investissement nécessaire.

### Ariel TURPIN

---

Merci. Toujours sur cette équation, j'ai une question difficile car on ne sait pas encore qui sera en charge du numérique au sein du gouvernement, ni quelle sera sa stratégie, mais il y a bien des réflexions en cours. Dans le cahier des charges du plan France Très haut débit, l'État souligne que « *l'exploitation des réseaux devrait être équilibrée avec les ressources financières issues de l'exploitation de ces réseaux et ne pourra en aucun cas faire l'objet d'un soutien de l'État* ». Il indique aussi que « *le porteur de projet [...] doit préciser dans quelles conditions l'exploitation du réseau sera assurée, démontrer la viabilité économique du modèle retenu au-delà du subventionnement initial de l'investissement et l'absence de surcompensation versée par la partie publique à l'exploitant du réseau* ».

L'ANCT a-t-elle des inquiétudes quant aux équilibres d'exploitation de certains RIP et l'État est-il prêt à s'impliquer pour rétablir sur la fibre la péréquation qui préexistait sur le cuivre ?

### Laurent ROJEY

---

L'ANCT n'est pas de nature inquiète, mais de nature attentive et vigilante et elle l'est évidemment sur ce sujet comme sur les autres. Cette question globale de la résilience des réseaux, qu'elle soit technique ou économique, est très importante bien sûr. Depuis le début, le plan France Très haut débit a été pensé avec l'idée de construire une infrastructure de référence en matière de communications électroniques pour les décennies à venir pour le pays. Cela implique de penser dans la durée, et cette question est par ailleurs de plus en plus d'actualité au fur et à mesure que les réseaux se déploient - et l'on voit qu'ils se déploient très vite aujourd'hui. Au-delà, différentes



# Comment réussir la fibre pour transformer le territoire

## Table ronde 1

---

options se trouvent sur la table, elles doivent être étudiées et explorées, et le gouvernement devra donner ses orientations en la matière.

L'ANCT sera là pour éclairer ces choix, comme elle l'a fait depuis le début du plan avec les collègues du régulateur, de la DGE, en lien avec la Caisse des Dépôts aussi bien sûr, avec le prisme qui est le sien, à savoir comment concilier une vision nationale et l'initiative locale. Nous l'avons vu dans la présentation de l'Observatoire avec cette dialectique locale/nationale, ce qui a fait la force du plan depuis le départ c'est d'avoir réussi à conjuguer ces deux dimensions, et je crois que c'est également l'équilibre qu'il va falloir trouver dans cette problématique de résilience.

### Ariel TURPIN

---

En résumé, il y a donc bien des réflexions en cours au sein de l'État mais on attend les choix du futur gouvernement...

Patrick Chaize, à l'écoute de ces différents points de vue, comment avançons-nous pour garantir rapidement la mise en place des bons outils de péréquation ?

### Patrick CHAIZE

---

Globalement, il faut analyser, expertiser et ensuite travailler sur les solutions de financement. Ce que je retiens dans ce qui a été dit au cours de cette table ronde, c'est que tout le monde était conscient qu'il y avait un sujet. C'est déjà un pas important ! Et je suis heureux qu'Antoine Darodes, qui arrive à la Banque des Territoires, se soit déjà saisi de ce sujet avec autant de pertinence, et que l'on puisse continuer à travailler et avancer pour trouver des solutions. Je ne voudrais pas que l'on croie qu'il y a opposition entre les différentes solutions d'investissement et de portage, les solutions de fonds de péréquation ou autres. La solution résultera certainement d'une combinaison. Mais finalement, ce n'est pas tant le moyen qui est important, c'est l'objectif. Si nous partageons l'objectif, c'est déjà quelque chose de fort. Ensuite, nous devons travailler ensemble pour que chacun puisse apporter sa pierre à l'édifice et faire en sorte d'atteindre cet objectif que nous appelons tous de nos vœux.

### Philippe LE GRAND

---

En ce qui concerne la résilience, pour être un peu plus clair et sans cacher nos intérêts, lorsqu'on nous annonce un plan de peut-être 8 ou 9 milliards d'euros d'effacement des réseaux, la filière se réjouit parce que cela signifie que nos entreprises vont travailler et que des emplois vont être créés. Patrick soulignait que cela nous aiderait à nous développer et à exporter, mais je voudrais rappeler que 25% des prises déployées en Angleterre et en Allemagne - certes, il y en a peu -, sont faites par des entreprises françaises. C'est grâce à l'expertise développée en France que nous pouvons le faire aujourd'hui.

S'agissant de la résilience, il me semble quand même que le sujet est crucial car il s'agit de réseaux vitaux. Imaginez que la tempête Alex se reproduise demain dans un département. Antoine Darodes citait par provocation un nombre de morts, mais c'est une réalité, c'est vraiment ce qui va se passer ! Il ne faut donc pas attendre avant de se lancer dans un tel plan. D'ailleurs nous commençons en ce moment une étude dont nous restituerons les conclusions le 22 juin, et dès sa



# Comment réussir la fibre pour transformer le territoire

## Table ronde 1

---

nomination, le secrétaire d'État à l'économie numérique nous trouvera dans son bureau pour lui présenter les propositions qui émanent de cette étude.

Je souscris au fait qu'il n'y a pas une seule solution. Il y a un plan à conduire pour l'effacement des réseaux, une capacité à donner aux collectivités locales à agir sur leurs réseaux pour les améliorer (c'est le fameux fonds dont Patrick Chaize a parlé), mais il ne faut pas non plus oublier l'impact bénéfique qu'aurait une tarification adaptée au territoire. Les trois outils sont à manier mais, bien entendu, nous soutenons un plan massif sur la résilience.

### Ariel TURPIN

---

Dernière thématique de cette table ronde : les territoires durables et connectés.

La Banque des Territoires a été l'un des premiers acteurs publics à investiguer le champ des territoires connectés, qui ne portaient d'ailleurs pas ce nom à l'origine puisque l'on parlait de *smart cities*. Il existe une culture très forte en interne dans cette grande maison sur ce sujet. Cela a porté ses fruits et les réflexions avancent bien, tant du côté des collectivités avec la proposition de Plan Territoires durables et connectés de l'Avicca, que du côté de la filière avec le Plan Territoires connectés et durables d'InfraNum. Comment le vétéran de cette thématique qu'est la Banque des Territoires voit-il ce sujet évoluer à court et moyen terme, et quels conseils pouvez-vous donner à la filière pour avancer dans la bonne direction ? Enfin, pouvez-vous nous dire un mot sur l'appel à projets en cours ?

### Antoine DARODES

---

Nous sommes probablement dans une situation qui est assez proche de celle de la fibre il y a 10 ans, dans les grandes masses. Il y avait beaucoup de petits projets qui naissaient, des projets intelligents, qui avaient un vrai sens, mais qui n'étaient pas coordonnés et qui n'avaient pas de puissance industrielle. Sur la *smart city*, nous en sommes un peu là : il y a eu beaucoup d'expérimentations intéressantes, elles ont été sources de nombreux enseignements mais, désormais, si l'on veut que cela se massifie vraiment et que cela progresse, il faut industrialiser. Cela veut dire qu'il faudra avoir quelques références communes, quelques référentiels communs, une forme de standardisation sur le type de données, sur la manière dont on APIse ou dont on référence... Une fois que nous aurons cela, nous serons capables d'avoir une matière première commune qui permettra de développer progressivement, et au rythme de chacune des collectivités, des solutions de *smart city*. Mais tant que nous n'avons pas cette logique un peu massive, qui peut d'ailleurs passer au niveau local y compris par des schémas directeurs, il faut se demander comment s'organiser localement pour gérer toute cette donnée, comment chaque partie joue son rôle. C'est aussi une question d'offres industrielles, car quand cela a pu démarrer sur le très haut débit, c'est aussi parce qu'il y avait un certain nombre d'offres clairement affichées industrielles sur étagère, qui ont permis aux collectivités de faire leurs choix et leurs aménagements parmi des solutions standardisées.

Il faut dépasser la phase des POC qui ont une vertu de marketing territorial et de retours d'expérimentation très intéressants, pour passer dans un modèle plus industriel où, je crois, et InfraNum et l'Avicca auront un rôle décisif, comme ils l'ont eu au moment du plan France Très haut débit fin 2012-début 2013. Les industriels et les collectivités doivent se mettre autour de la table, et la Banque des Territoires est prête à accompagner et à financer ce mouvement, pour parvenir à



# Comment réussir la fibre pour transformer le territoire

## Table ronde 1

---

définir un certain nombre de standards sur lesquels on va collectivement déployer les bases de la *smart city* et la manière dont on gère nos données.

Si on ne le fait pas, si on continue à faire des développements seulement locaux, il est très clair que dans 2 ou 3 ans les Gafam viendront avec leurs solutions universelles parfaitement *pluggées*, et ce sera irrattrapable. C'est maintenant que cela se joue et qu'il faut le faire. Je sais bien qu'il y a encore un besoin d'acculturation et de maturité, y compris industrielle, qui n'est pas évidente, mais c'est la seule manière de passer du projet ou du concept, à une réalisation massive. La Banque des Territoires accompagnera ce mouvement de standardisation, elle accompagnera aussi le fait de pousser des offres industrielles qui seront sur étagère, pour que les collectivités puissent s'y accrocher dans un schéma qui aura été bien défini au niveau national.

### Ariel TURPIN

---

Merci. Ce parallèle avec la fibre m'amène à relayer la question à l'ANCT. Tout le monde fait le parallèle entre ce qui prévalait avant le plan et ce que le plan a permis de faire, de structurer, d'organiser, de répliquer et de rendre interopérable... Comme pour la péréquation, y a-t-il une réflexion en cours au sein de l'État sur ce que pourrait être un plan France Territoires durables et connectés ?

### Laurent ROJEY

---

En effet, nous pensons que le déploiement massif actuel des infrastructures dans les territoires ruraux change assez radicalement la donne pour ces territoires, probablement de manière beaucoup plus profonde et significative que ce que l'on mesure aujourd'hui. C'est une réelle opportunité pour mieux mener l'action locale, mieux associer les citoyens, mieux communiquer, piloter, gérer, etc. Face à ce potentiel et à ces opportunités, il est clair que beaucoup de collectivités territoriales, notamment les plus petites et les plus rurales, se sentent démunies car elles souffrent souvent d'un manque d'outils et de ressources en interne...

Aujourd'hui, un certain nombre de briques sont déjà en place. Par exemple, au sein de l'ANCT, nous avons des programmes comme Action Cœur de Ville, Société Numérique pour l'inclusion numérique, l'Incubateur des Territoires ou encore les contrats de relance et de transition écologique qui sont autant d'outils pour accompagner les collectivités territoriales dans leurs transitions.

Pour autant, nous pensons qu'il est possible d'aller plus loin en définissant un cadre d'actions communes, avec des références et des valeurs partagées, et évidemment en renforçant les différentes actions qui sont menées. L'enjeu est de réussir à partir d'un projet de territoire durable, avec toutes les dimensions que cela implique, et de voir comment le numérique peut être un élément de réponse aux problématiques de ce territoire.

Nous travaillons activement sur ce sujet aujourd'hui, autour de trois grands axes. Premièrement, en essayant d'avoir une approche la plus pragmatique possible, en partant des besoins des territoires et en y répondant au plus près. Souvent les besoins de petites collectivités sont très concrets et terre à terre et il faut aussi pouvoir apporter une réponse à ces attentes. Deuxième axe, en voyant comment coconstruire des communs avec les acteurs des territoires et comment les mettre à disposition ensuite, le plus simplement possible, de l'ensemble des acteurs et en particulier des collectivités territoriales, notamment celles qui n'ont pas la capacité d'accéder à ce



# Comment réussir la fibre pour transformer le territoire

## Table ronde 1

---

type de moyens en propre. Troisième élément, en renforçant la capacité des territoires à porter, dans une logique de réseau, le déploiement de ce type d'outil, c'est-à-dire en pensant à la fois au niveau local et ensuite au passage à l'échelle au niveau national. Quand je dis dans une logique de réseau, je veux dire en favorisant les logiques de mutualisation aux différents niveaux. On voit bien qu'il y a un besoin de mutualisation au niveau local et que des acteurs, notamment un certain nombre de syndicats mixtes ou d'acteurs impliqués historiquement dans le déploiement de la fibre, jouent et ont un rôle à jouer en la matière. Ensuite, il faut se demander comment on passe de quelque chose qui est intéressant et qui a pu être construit dans tel département à son extension à l'échelle nationale. Cela doit être pensé, animé et organisé.

### Ariel TURPIN

---

Philippe Le Grand, une réaction ?

### Philippe LE GRAND

---

Les territoires durables et connectés, c'est l'avenir de notre filière, nous en sommes tous conscients. Comme cela a été présenté dans l'Observatoire, nous sommes encore très concernés par les déploiements FttH dans les territoires ruraux mais, d'ici deux ans, il pourrait y avoir une décroissance sur l'emploi notamment, et un programme sur la résilience serait un très bon moyen de contrer cela. On imagine que 15 000 emplois parmi les 42 000 de la filière pourraient être consacrés à des projets de ce type (mais pas uniquement sur les projets de territoires durables et connectés). C'est dire l'importance pour la filière.

Pour que ces projets se développent, pour que les collectivités réussissent à s'emparer de ces sujets, il y a deux actions à conduire. D'abord un travail sur la demande, et ensuite un travail sur l'offre. Nous ne sommes bien entendu pas responsables du travail sur la demande, mais il faut pour autant encourager, accompagner, aider à incuber tous les territoires dans les zones les plus rurales, ou même dans les zones urbaines, à concevoir et bâtir leurs projets. Si vous demandez à un élu s'il a envie de se lancer dans les territoires connectés et durables, il répond évidemment oui. D'ailleurs 80% des communes de plus de 20 000 habitants que nous avons sondées avaient déjà une réflexion ou un projet engagé, mais seulement un tiers d'entre elles avait réussi à déterminer les indicateurs de pertinence ou d'évaluation de leur projet. Bien sûr, le développement durable guide les projets de cette nature, mais il y a une difficulté pour les collectivités qui se lancent à avoir un retour d'expérience ou des orientations. Nous militons pour que cet accompagnement de proximité soit réalisé par les pouvoirs publics, pour que vous puissiez vous-mêmes l'organiser et que vous soyez bien maîtres de votre destin, mais il nous faut quand même accompagner cette expression de la demande, cette formalisation, et il nous appartient, à nous industriels, de bâtir une offre industrielle complète.

Il y a encore deux ans, il ne nous était pas possible d'adresser ce type de marché parce que nous-mêmes n'étions pas prêts. Au sein de la commission qui est peut-être une des plus populaires d'InfraNum aujourd'hui, l'intérêt manifesté par les industriels pour les territoires durables et connectés commence à produire des effets. Nous sommes de plus en plus capables d'agréger des offres de services complètes pour accompagner les projets qui commencent doucement à émerger. Mais il va falloir intensifier cela et mieux structurer l'expression de la demande.



# Comment réussir la fibre pour transformer le territoire

## Table ronde 1

---

Je reçois favorablement les explications de Laurent Rojey, et je pense pouvoir dire qu'il faudrait aussi aller plus loin, impulser davantage et utiliser tous les relais existants. Je crois que l'Avicca a un beau rôle de fédérateur à jouer. Nous sommes peut-être trop préoccupés par le mode STOC et j'espère que nous allons réussir à le mettre derrière nous et à terminer ces déploiements pour que l'Avicca puisse parler d'autre chose et notamment de territoires connectés et durables massivement.

### Patrick CHAIZE

---

Je ne peux que confirmer et adhérer à ce que vient de dire Philippe Le Grand. Dans la construction de ce beau projet, il y a des phases ou des blocs. Le bloc des infrastructures qui nous occupe et qui continuera à nous occuper, le bloc de l'inclusion qui est un sujet qu'on aborde peu mais qui doit faire partie de nos réflexions et de nos interrogations, le bloc du déploiement des usages dont ceux des territoires durables et connectés, et puis le bloc cybersécurité qui doit aussi occuper nos futures réflexions.

Si l'on agit sur ces quatre blocs, je suis persuadé que nous allons construire quelque chose de très beau et de très utile à nos populations parce que, si l'on fait tout cela, c'est aussi pour apporter un service aux collectivités et aux administrés qui y vivent.



# Comment réussir la fibre pour transformer le territoire

Table ronde 1

---

## Questions / Réponses

Ariel TURPIN

---

Les questions de la salle sont très nombreuses. Je voudrais d'abord relayer une question à Philippe Le Grand. Lorsque vous parlez de labellisation, il s'agit de celle des entreprises ou des intervenants ? Car si les entreprises sont labellisées mais pas les intervenants...

Philippe LE GRAND

---

Pour entrer un peu plus dans le détail, il y a la labellisation des entreprises qui répond à des critères d'informations à communiquer par les entreprises mais aussi les parcours de formation (quelle formation les entreprises ont suivi, quelle quantité, quelle durée, etc.). Et il y a la carte professionnelle donnée aux intervenants, qui n'est pas une certification mais une habilitation à agir.

Ariel TURPIN

---

La labellisation, c'est pour aller vite. Ensuite, cette labellisation qui pourra être faite à court terme sera-t-elle complétée à moyen terme par une certification ?

Philippe LE GRAND

---

Sachez que nous sommes hyper concernés, nous n'avons pas passé toutes ces nuits à négocier pour annoncer des mesures que nous n'avons pas envie d'appliquer. Le mot d'ordre qui régit ce plan, c'est d'aller vite, de faire simple, d'être pragmatique et que cela soit efficace immédiatement.

Nous avons évoqué les normes Afnor, des certifications par des tiers indépendant... mais nous aurions fini de déployer les prises quand nous commencerions à mettre en place ce plan ! Rappelez-vous, combien de temps a pris le mode STOC v2 : nous avons signé les dernières conventions en décembre, soit deux ans après !

Là, il y a un cadre et tout le monde est motivé pour avancer, les opérateurs d'infra, les intégrateurs, les opérateurs commerciaux, donc on y arrive. Mais soyons pragmatiques et opérationnels ; nous n'allons pas révolutionner les KPI et les indicateurs clés, mais les améliorer et c'est déjà bien. Par conséquent, non, dans un premier temps il n'y aura pas de certification par un tiers indépendant ou par l'Afnor. Pour autant, nous allons tendre vers cela, mais cela prendra du temps.

Ariel TURPIN

---

Quand les travaux seront-ils engagés ?



# Comment réussir la fibre pour transformer le territoire

## Table ronde 1

---

### Philippe LE GRAND

---

Maintenant, avec une logique de retour d'expérience à 4 ou 6 mois. C'est-à-dire que pour tout ce que nous allons mettre en place, il y aura des conditions et des ajustements entre les opérateurs d'infrastructures et les opérateurs commerciaux, pour différentes bonnes raisons, mais nous voulons nous revoir très vite, avant la fin de l'année, pour mesurer l'efficacité de ce que nous avons proposé. Nous voulons évaluer ce plan à court terme, tout le monde est aligné sur cette idée et je trouve cela très sain.

### Ariel TURPIN

---

Merci. Une question pour Antoine Darodes : puisqu'on enlève le réseau cuivre, il n'y aura plus que la fibre optique sur le génie civil, et notamment sur les RIP. Ne serait-ce pas une bonne idée, pour permettre la résilience des réseaux et faciliter leur entretien, que ce génie civil existant soit reversé à ces RIP ? Cela réglerait-il les problèmes de résilience et de péréquation ?

### Antoine DARODES

---

Le terme « reverser » me laisse songeur... Il est clair que les collectivités territoriales ont un véritable rôle à jouer en matière de génie civil (c'est déjà le cas avec Orange) puisqu'on passe sur leur domaine public. La plus grande menace, c'est la dépéréquation. Il faut faire attention car les coûts de génie civil en Alsace ne sont pas les mêmes que dans la Creuse ! Si vous ne voulez pas que les tarifs de gros soient multipliés par 5 dans la Creuse par rapport à l'Alsace, il y a un sujet.

Deuxièmement, dans les télécoms, la règle du « *big is beautiful* » reste valable en général. Cela veut dire que si l'on a un système d'information, des systèmes d'ingénierie et d'accès spécifiques pour l'Alsace, et spécifiques pour la Creuse, on ne va pas y arriver ! C'est pourquoi il faudra bien évidemment, comme cela a été dit par Laurent Rojey, une conjugaison intelligente de l'approche nationale et de l'approche locale. Elle s'est faite pendant longtemps par Orange, mais quelle que soit la solution retenue, il faudra quand même garder des spécifications nationales et une péréquation nationale.

On ne s'en rend pas compte, mais la péréquation tarifaire est une richesse dont nous avons historiquement hérité qui est loin d'être évidente et qui, en réalité, risque de disparaître si l'on ne fait rien. Là, nous aurons collectivement un véritable problème d'acceptabilité !

### Ariel TURPIN

---

Une suggestion pour les parlementaires qui devraient se saisir des contradictions entre les codes de la construction, de l'urbanisme, des télécoms, les décisions de l'Arcep, complétude, adduction, GC, SU...



# Comment réussir la fibre pour transformer le territoire

Table ronde 1

---

Patrick CHAIZE

---

C'est une évidence mais c'est ce que j'évoquais avec la loi ELAN2 : globalement, il faudra faire le recensement de tous les points qui posent problème pour en faire une loi qui vienne mettre en cohérence les sujets. Il y a les aspects législatifs, mais il y a surtout les aspects réglementaires entre les différents codes, et aussi les directives de l'Arcep. Ce nécessaire toilettage peut bien sûr être porté par les parlementaires, mais pas seulement.

Ariel TURPIN

---

Une question qui s'adresse davantage à la DGE, mais Laurent Rojey pourra peut-être répondre : concernant le service universel, les choses bougent-elles ?

Laurent ROJEY

---

Effectivement je botte en touche, c'est une question pour la DGE !

Patrick CHAIZE

---

Ce sera un des sujets à présenter au prochain ministre...

Ariel TURPIN

---

Nous avons d'ailleurs déjà présenté 41 propositions au Gouvernement.

Quel est le modèle économique pour un opérateur de génie civil qui porterait cette question au niveau national ?

Antoine DARODES

---

Il faudrait demander à Orange, aujourd'hui c'est lui l'opérateur de génie civil essentiel. Il existe donc un modèle économique qui est très largement régulé avec une prise en compte des coûts, des chroniques d'investissements qu'il a faites il y a cinquante ans, quarante ans, trente ans, etc. Si aujourd'hui Orange consacrait plusieurs milliards d'investissements pour mettre à niveau des infrastructures d'accueil de très haute qualité physique et informationnelle, il pourrait exister un modèle économique qui serait dans les coûts d'accès soit au dégroupage, soit dans i-BLO, et le tout serait amorti sur 50 ans. En l'état de la régulation de l'Arcep, c'est cela le modèle économique. Si ce modèle tourne chez Orange, je pense qu'il peut tourner sous d'autres formes...

Ariel TURPIN

---

Merci. En attendant une structure ou une solution concernant le génie civil, quelles garanties avez-vous ou quelles études vous permettent de penser que le privé pourra prendre en charge le solde



# Comment réussir la fibre pour transformer le territoire

## Table ronde 1

---

des raccordements complexes, puisque la subvention publique, qu'elle vienne de l'État ou des collectivités, n'est que très partielle ?

### Laurent ROJEY

---

Le cahier des charges du dispositif n'est pas sorti du jour au lendemain de notre chapeau. Nous nous sommes fondés sur des travaux qui ont été menés en allant sur le terrain, nous avons vu concrètement différents types de situations que nous avons analysées au cas par cas. Tout le travail qui a abouti à la construction du dispositif est basé sur des configurations réelles et les plus représentatives de la diversité des modèles économiques des situations que l'on peut rencontrer. Ensuite, nous allons observer, et s'il reste des trous dans la raquette ou des configurations dans lesquelles les équilibres ne sont pas trouvés, nous regarderons.

### Philippe LE GRAND

---

Effectivement, nous pensons qu'il y aura des trous dans la raquette et qu'il faudra se retrouver pour apporter le complément, puisqu'il y a 150 millions sur la table pour les raccordements complexes qui vont coûter plus de 3 milliards au global...

### Laurent ROJEY

---

150 millions d'euros, c'est la part État, de même que sur l'ensemble du plan France Très haut débit, nous avons déclenché un investissement de 20 milliards en face des 3,5 milliards de l'État. Donc, là aussi, il faut évidemment que les collectivités et les opérateurs apportent leur contribution à l'effort. Les 150 millions représentent en réalité nettement plus en termes d'investissements à côté.

### Philippe LE GRAND

---

Il existe bien entendu un effet levier mais, à date, il manque plus de 3 milliards...

### Ariel TURPIN

---

Le mode STOC v2 a été long à signer. Nous verrons ce qui sera annoncé demain et quelles sont les avancées, quelles mesures sont acceptées, mises sous conditions, etc. Ce mode prévoyait entre autres de faire payer la remise en état des équipements. Là où il est signé, les OI sont-ils correctement payés et le mode STOC v2 fonctionne-t-il ?

### Philippe LE GRAND

---

Il est signé, il commence à être appliqué et il y a de très bonnes idées qui ne sont pas encore complètement appliquées. L'enjeu que nous poursuivons aujourd'hui est de faire en sorte que



# Comment réussir la fibre pour transformer le territoire

## Table ronde 1

---

l'opérateur d'infrastructures puisse être un peu plus, si ce n'est complètement, garant de la qualité des réseaux. Ce n'était pas le cas jusqu'à présent, car il était trop absent. Nous avons voulu déplacer le curseur pour le remettre dans le jeu, parce que lui aussi est concerné, et peut-être au premier chef, par la situation.

Dans le mode STOC v2, il y a par exemple une disposition, chère à l'Arcep, sur la vérification de la cascade de sous-traitance. Il est évident que lorsqu'on arrive à 7 rangs de sous-traitance, on n'est pas aussi performant économiquement, on ne peut qu'arriver à des aberrations où les gens gagnent 80 euros pour aller faire un raccordement et cela ne peut pas produire de bons effets. Cette disposition, qui était présente dans le mode STOC v2, on va vraiment l'appliquer maintenant en se donnant les moyens d'agir.

Le mode STOC v2 a été signé seulement en fin d'année dernière ; il a peiné à être appliqué, pour autant, il a commencé à l'être. Aujourd'hui, il va l'être beaucoup plus rapidement et efficacement.

### Ariel TURPIN

---

Il y a beaucoup de questions sur la certification, la labellisation, la sécurité. Une autre question revient régulièrement sur le partage de la valeur qui a été abordé. Si nous n'aboutissons pas sur ce point, faudra-t-il passer par des tarifs encadrés ou une disposition juridique ? De la même manière qu'il y a un prix du livre, y aura-t-il un prix de la fibre ?

### Philippe LE GRAND

---

Je ne pense pas que nous ayons besoin d'aller jusque-là. C'est une question de bon sens ou peut-être parfois de rapport de force entre les différents acteurs. Le premier élément que tout le monde subit, c'est l'évolution du coût de la vie... Lorsque je faisais référence à des discussions en cours, nous avons commencé par ce sujet. Dans la partie que nous évoquons, il y a de nouveaux coûts qu'il va bien falloir supporter. Loin de moi l'idée de dire que l'on va prendre à Paul pour donner à Jacques, etc. Nous allons partir d'en bas, et une personne qui intervient doit être payée à un prix correct, et si ce n'est normalisé, qui fasse en tout cas référence.

Le travail d'InfraNum en tant que fédération s'arrête là. Les relations commerciales entre les différents acteurs ne peuvent pas, pour des questions de gestion de la concurrence, être conduites sous l'égide d'une fédération comme la nôtre. En revanche, nous pouvons donner des guides et orienter, et c'est évidemment ce que nous allons faire.

Le fait de récupérer et de regrouper au sein d'InfraNum l'ensemble des acteurs de rang 1 et de rang 2 permet d'instaurer cette discussion, ce qui n'était pas forcément possible avant. Nous sommes en train de le faire, nous avons des comités qui marchent très bien, et c'est de cette manière que nous allons procéder.

### Ariel TURPIN

---

Sans parler de tarifs encadrés, on pourrait quand même avoir une tarification pour un raccordement aérien, par exemple : on sait qu'il y a un coût pour la nacelle, pour l'essence qu'on y met, la nécessité d'être à deux... N'y a-t-il pas moyen de dire « en dessous de tel montant, on sait qu'on aura une mauvaise qualité ou une absence de sécurité... » ?



# Comment réussir la fibre pour transformer le territoire

## Table ronde 1

---

### Philippe LE GRAND

---

On ne peut pas entrer dans une profession à tarif réglementé. Nous ne sommes pas des médecins, la complexité est totalement autre, les relations commerciales sont complètement différentes, nous ne ferons jamais d'ingérence de cette manière, ce serait une destruction du dynamisme économique du secteur. En revanche, nous allons protéger celui qui travaille au bout de la chaîne et l'équilibre se fera tout seul, naturellement. Si on prend la défense de la personne qui se plaint parce qu'elle ne peut pas travailler au juste prix, cela permet tout de suite de remonter le problème et d'instaurer le dialogue.

Certes, c'est un peu libéral, mais cela marche vraiment. La seule question est de réussir à donner un peu de voix aux gens qui souffrent aujourd'hui dans le secteur. Tout le monde ne souffre pas, mais il faut défendre ces personnes et voir comment on peut les aider pour qu'elles puissent travailler à un juste prix. Je parlais de passer de l'ubérisation à l'industrialisation. Quelle est la différence ? L'ubérisation, c'est quand un intermédiaire fait « passe-plat » et prend une marge au passage ; l'industrialisation, c'est quand la personne qui sous-traite apporte de la valeur ajoutée pour bien encadrer son sous-traitant. C'est la vertu du mode STOC v2 qui va être appliqué désormais. Un sous-traitant encadré gagne en productivité et gagne plus d'argent. Ce n'est pas du tout le cas aujourd'hui, bien souvent. On parle énormément des auto-entrepreneurs... C'est un schéma d'ubérisation dont il faut sortir. Par conséquent, prônons l'industrialisation pour responsabiliser le donneur d'ordre, celui qui sous-traite à quelqu'un d'autre.

### Ariel TURPIN

---

Pour finir, je propose à chacun des intervenants un mot de conclusion. Pour changer, commençons par l'État.

### Laurent ROJÉY

---

J'aurais un mot de satisfaction collective par rapport au chemin accompli au fil des années. Il faut effectivement continuer à se retrousser les manches pour mener ce travail jusqu'au bout, s'assurer que ce que nous sommes en train de faire tienne aussi l'épreuve du temps. C'est important car nous avons beaucoup cherché à aller vite, mais il faut aussi chercher à faire bien. Il faut surtout commencer à penser dès maintenant à la manière d'utiliser au mieux tout ce que nous sommes en train de déployer pour générer un maximum de valeur socio-économique pour notre pays, et le faire dans une logique la plus inclusive possible, que ce soit en termes de territoires ou d'individus.

### Antoine DARODES

---

Je rappelle que la Banque des Territoires est là et qu'elle est prête à mobiliser l'épargne des Français pour répondre à un éventuel besoin d'investissement massif dans des couches plus basses et ouvertes, au service d'un accès au numérique ubiquitaire, péréqué et résilient qui garantit l'indispensable cohésion de nos territoires.



# Comment réussir la fibre pour transformer le territoire

Table ronde 1

---

## Philippe LE GRAND

---

Mon mot de la fin sera un coup de chapeau, un coup de chapeau à l'Avicca et aux collectivités !

Une partie d'InfraNum et des industriels reviennent d'Abidjan et nous étions à Vienne la semaine dernière. Quand on voyage un peu et que l'on échange avec les autres industriels, le modèle français est tout à fait particulier. Cette capacité que la France a eu de faire en sorte que les collectivités et les industriels se parlent pour bâtir ensemble un projet national, avec des déclinaisons locales, arbitré par l'État qui a déterminé les règles du jeu, aussi imparfaites soient elles, c'est une force. Même si aujourd'hui vous ne voyez pas forcément le verre à 85% plein sur la qualité des réseaux ou des raccordements, parce que vous êtes sous la pression de vos administrés et que vous êtes concentrés sur les 15% qui ne vont pas, on regardera en arrière dans quelques années en se disant que c'est quand même pas mal. Je peux vous dire que cela fait beaucoup d'envieux.

Il faut que l'on garde cette capacité à travailler ensemble, public et privé, sur les nouveaux enjeux, les enjeux de demain. On a parlé de la résilience, des territoires connectés et durables. Il faut y arriver et que nous nous mobilisions tous sur ces sujets. Mon mot de la fin sera donc un coup de chapeau vers les collectivités et l'Avicca qui nous a bien accompagnés et soutenus dans les dernières semaines.

## Patrick CHAIZE

---

Merci. Je voudrais vraiment remercier l'ensemble des intervenants de cette table ronde qui démontre la volonté collective de trouver des solutions et d'avancer convenablement sur ces sujets ; l'État avec son bras armé financier, la Banque des Territoires qui est pleine de ressources et d'envies, et je crois que l'on peut s'en féliciter ; l'ensemble de la filière également, les opérateurs que je remercie une nouvelle fois pour leur contribution et leur volonté d'avancer.

Je voudrais aussi finir par un petit clin d'œil car cette table ronde s'intitulait « Comment réussir la fibre pour transformer les territoires ? » et je me disais finalement qu'on aurait pu l'intituler plutôt « Comment transformer la fibre pour réussir les territoires ? ».

## Ariel TURPIN

---

Merci à toutes et à tous.